





Audrey d'Halluin

Avocat au barreau de Lille

Prestation de serment : 8/11/2010

audrey.dhalluin@cabinet-gros.fr [1]

Domaines d'intervention :

Urbanisme

Droit de la commande publique

Immobilier

Titulaire d'un Master II Contentieux Publics, puis d'un Master II Droit de l'Urbanisme et de la Construction, de l'Université Lille 2, Audrey D'HALLUIN a ensuite suivi la formation professionnelle des Avocats à l'IXAD, école des Avocats du Nord-ouest, au terme de laquelle elle a prêté serment en novembre 2010.

Audrey d'HALLUIN a rejoint le Cabinet d'Avocats Manuel GROS, Héloïse HICTER, et Associés en janvier 2015, après avoir débuté la profession d'Avocat en droit public dans un Cabinet renommé.

Elle intervient plus particulièrement dans tous les aspects du droit de l'urbanisme, du droit de la commande publique, et du droit de l'immobilier, domaines dans lesquels elle a acquis une solide expérience. Elle est amenée à prendre en charge des dossiers, dans le cadre contentieux mais aussi à titre de conseils juridiques, ayant trait :

- aux permis de construire, permis d'aménager,
- à l'urbanisme opérationnel (SCOT, PLU, ...)
- à l'expropriation, préemption
- à la passation et l'exécution des contrats publics
- à l'immobilier (vices cachés, nullité de la vente, garantie légales, déordres, malfaçons)

Elle suit régulièrement des formations afin de maintenir et perfectionner son expertise dans ces domaines.

Audrey D'HALLUIN intervient également comme chargée de cours en droit de la commande publique à l'Institut de la Construction et de l'Urbanisme de Lille 2, ainsi qu'à l'IXAD, et est également intervenue pendant plusieurs années à la SKEMA (école de commerce).



Afficher la date de publication:

URL de la source (modifié le 16/02/2022 - 10:23): <http://www.cabinet-gros-hicter.fr/fr/le-cabinet/les-associes/audrey-dhalluin>

Liens

[1] <mailto:audrey.dhalluin@cabinet-gros.fr>